

## Michel Forsé et Olivier Galland (dir.), Les Français face aux inégalités et à la justice sociale, Paris, Armand Colin, 2011

François Dubet

## ▶ To cite this version:

François Dubet. Michel Forsé et Olivier Galland (dir.), Les Français face aux inégalités et à la justice sociale, Paris, Armand Colin, 2011. Revue française de sociologie, 2012, 53 (1), pp.135-138. halshs-00681273

## HAL Id: halshs-00681273 https://shs.hal.science/halshs-00681273

Submitted on 5 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Forsé Michel, Galland Olivier (dirs.), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin, (Sociétales), 2011, 280 p.

## François DUBET

Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux

Revue française de sociologie, 53(1), 2012.

Michel Forsé et Olivier Galland ont réalisé un tour de force éditorial : proposer un texte rédigé par plus de vingt auteurs et qui soit pourtant un livre conduit par un projet clair, sans répétitions excessives et sans ruptures de style épuisantes. Il faut dire que les vingt-trois chapitres du livre traitent tous d'une enquête par questionnaire conduite auprès de 1 700 individus représentatifs par quotas de la population âgée de plus de 18 ans et résidant en France. Cette enquête interroge les Français sur leurs représentations des inégalités sociales, celles qu'ils voient et celles qu'ils perçoivent moins. Elle les interroge aussi sur les jugements qu'ils portent sur ces inégalités sociales : leur semblent-elles justes, tolérables ou scandaleuses ? Et dans le cas où elles sont perçues comme injustes, pour quelles raisons et au nom de quels principes doivent-elles être combattues et comment ?

Nous savons déjà, grâce aux enquêtes *ISSP*, que la perception des inégalités sociales dans les divers pays ne reflète pas l'ampleur objective des inégalités (M. Forsé et M. Parodi, *La priorité du juste. Éléments pour une sociologie des choix moraux*, Presses Universitaires de France, 2004 ; *Une théorie empirique de la justice sociale*, Hermann, 2010). Nous savons aussi, grâce aux enquêtes conduites en France (C. Baudelot et M. Gollac, *Travailler pour être heureux*. *Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003 ; T. Piketty, « Attitudes vis-à-vis des inégalités en France : existerait-il un consensus? », *Comprendre*, 2003, 4 ; F. Dubet ; V. Caillé, R. Cortéséro, F. Rault [collabs.], *Injustices*. *L'expérience des inégalités au travail*, Le Seuil, 2006), que les perceptions des inégalités et les jugements qu'elles appellent ne sont pas les effets mécaniques des conditions sociales dans lesquelles vivent les individus. C'est cette distance, ou cette plasticité, entre ce que recensent les statistiques en matière d'inégalités objectives et la façon dont les individus les perçoivent et les jugent qui constitue l'interrogation et le fil de l'ouvrage qui se déploie autour de trois grands thèmes : les représentations des inégalités, les sentiments de justice et les perspectives d'action politique.

Bien que la société française fasse partie du groupe des sociétés les moins inégalitaires, elle est perçue comme profondément inégalitaire par les Français. Les inégalités de revenus paraissent plus importantes que les inégalités de patrimoines, qui sont cependant objectivement plus fortes. Les femmes sont plus sensibles aux inégalités de santé et de générations qu'aux seules inégalités de revenus. La sensibilité aux inégalités face au chômage est plus forte chez les 50-59 ans, quand la perte de l'emploi risque d'être définitive, alors que leurs revenus sont relativement élevés. Bien que les inégalités sociales soient assez justement appréhendées, les hauts revenus ont tendance à surestimer les bas revenus pendant que les bas revenus ont tendance à sous-estimer les très hauts revenus. Toute une série de facteurs affectent donc la perception des inégalités et chacun peut voir les inégalités à sa porte. Pourtant, toutes ces influences se croisent, s'annulent ou se combattent et, au bout du compte, la perception des inégalités est tout autant un effet des valeurs, des croyances et des conceptions de la vie sociale qu'elle est une conséquence directe des inégalités subies par les individus. Ainsi, la variable la plus décisive en matière de perception des inégalités sociales est l'orientation politique des individus, qui explique à elle seule 45 % de la variance. On voit les inégalités à partir de sa situation, mais plus encore en fonction des conceptions de la justice sociale que l'on a en tête.

La perception des inégalités sociales procède du cumul des inégalités au niveau des personnes. Quand on demande aux individus s'ils pensent être favorisés ou défavorisés, ils prennent en compte la totalité des dimensions des inégalités : les revenus, la sécurité de l'emploi, la santé, l'éducation, les discriminations potentielles, etc. Cette combinatoire produit des jugements plutôt nuancés, une auto-affiliation largement répandue aux classes moyennes et une tendance à se classer dans les catégories modestes manifestant ainsi une préférence pour l'égalité : 60 % de ceux qui gagnent plus que le salaire médian pensent qu'ils sont en bas de la classe moyenne. Cette préférence pour l'égalité se manifeste aussi quand on demande aux individus quels salaires leur semblent justes ; leurs choix conduiraient donc à réduire les inégalités sociales puisqu'ils proposent d'augmenter les salaires les plus faibles et de baisser les revenus les plus élevés.

Mais cette adhésion à l'égalité est associée à une forte inquiétude collective. Comme l'ont déjà montré de nombreux sondages, les Français ont le sentiment que leur situation personnelle est acceptable mais qu'elle se dégrade régulièrement et qu'elle est fragile en raison des crises économiques, des risques de déclassement, de l'accentuation des inégalités scolaires et des diverses peurs sociales qui font que 86 % d'entre eux craignent de devenir pauvres. Les inégalités perçues comme les plus scandaleuses sont celles qui portent atteinte à l'égalité fondamentale des individus : les inégalités devant l'école, devant les soins médicaux, les inégalités entre les femmes et les hommes, les contrôles d'identité au faciès dénoncés par 70 % des répondants Cet attachement à l'égalité, qui est ici une autre manière de nommer l'intégration sociale ou le « contrat social républicain », donne la priorité à l'assimilation des migrants, surtout chez les plus âgés des Français, à l'action des institutions, à la défense de l'État-providence.

La dénonciation des inégalités sociales en appelle à des principes de justice qui peuvent aussi conduire à justifier certaines inégalités. Sur ce thème, il semble que ce soit la croyance dans le mérite qui soit la plus discriminante. Plus on pense qu'une société récompense le mérite, plus il va de soi que les inégalités qui semblent découler de ce mérite sont acceptables. Au niveau des sociétés, la croyance des Américains dans la capacité de leur société de récompenser le mérite expliquerait leur acceptation relativement forte des inégalités sociales et leur solidarité relativement faible à l'égard des plus pauvres. En France, les hommes et les électeurs de droite croient aux vertus du mérite professionnel, les femmes et les électeurs de gauche croient plus dans les vertus des diplômes. Mais si 85 % des Français croient dans le mérite et souhaitent qu'il soit récompensé, ils croient nettement moins dans la capacité de la société française de reconnaître le mérite et de justifier ainsi la totalité des inégalités. Les électeurs de gauche y croient moins encore que les électeurs de droite. Aussi les individus interrogés mobilisent-ils d'autres principes de justice que le mérite. D'abord la satisfaction des besoins élémentaires indépendamment du mérite de chacun, ensuite la réduction des inégalités entre les catégories socioprofessionnelles. En fait, les individus combinent divers principes de justice, comme s'ils savaient que ces principes sont, au fond, contradictoires, et comme s'ils savaient que la justice sociale est affaire de nuances. C'est cette alchimie, ou cette « sagesse », qui explique que la forte indignation provoquée par les inégalités soit à la fois relativement détachée des situations sociales singulières et qu'elle dégage un sens de la mesure, voire un relatif consensus.

En matière de justice sociale, les Français seraient rawlsiens sans le savoir. Ils adhèrent à une polyarchie des principes de justice et, placés derrière un « voile d'ignorance », ils font des choix rawlsiens : ignorant par hypothèse la position qu'ils pourraient occuper dans une société, ils choisissent la formule de justice la plus favorable aux plus défavorisés. Le questionnaire propose de choisir entre trois structures sociales : la première est égalitaire et relativement pauvre, la deuxième est moins égalitaire, mais elle garantit aux plus défavorisés des revenus élevés, la troisième est la plus inégalitaire et la plus favorable à ceux qui y réussissent. 76 % des répondants choisissent la deuxième

formule, la plus « rawlsienne » parce qu'elle combine la meilleure situation des plus défavorisés avec une reconnaissance « optimale » du mérite. Ce résultat est important parce qu'il dément les résultats des expérimentations qui ont « invalidé » la thèse rawlsienne du maximin (N. Frohlich et J. A. Oppenheimer, Choosing justice. An experimental approach to ethical theory, Berkeley University of California Press, 1992). Cependant, les choses ne sont pas aussi simples car si les Français privilégient une égalité rawlsienne en matière de société, le mérite prend sa revanche en termes de microjustice, de justice dans les interactions entre les individus et non entre les groupes. Là encore, il n'y a pas de continuité mécanique entre l'expérience personnelle des injustices construite sur des comparaisons au plus près de soi et la conception d'une société juste qui en appelle nécessairement à des principes de justice universels. Cette dissociation normative contribue à expliquer la distance entre les jugements de justice relatifs à la société et les jugements portant sur sa situation personnelle. Cette distance entre micro- et macro-justice ne signifie évidemment pas qu'il n'y a pas de relations entre la situation personnelle et les jugements sur la société française, puisque plus les individus sont bien formés et bien payés, plus la société française leur semble juste. Cependant, cette tendance générale ne vaut guère dans les détails ; par exemple, les individus ayant un ou deux parents nés à l'étranger pensent que la société française est relativement plus juste que ne le croient ceux dont les deux parents sont nés en France. De manière globale, si les Français pensent que leur société est plutôt injuste, c'est sans doute parce que la majorité d'entre eux sont mal payés et parce que le spectacle – l'effet Gala – donné par l'hyper-richesse d'une minorité est vu comme un scandale, le mérite ne pouvant justifier de telles inégalités.

Il ressort de cette enquête que, si les Français ne sont pas des égalitaristes forcenés – les inégalités de revenus tenant au mérite et à l'utilité leur semblent bonnes –, ils sont profondément attachés à l'égalité relative. L'explosion des très hauts revenus et leur faible contribution fiscale est mal tolérée, la croissance des inégalités face aux biens considérés comme fondamentaux, la santé et l'éducation par exemple, est vécue comme une quasi-trahison de la longue promesse de progrès social. Les individus interrogés dans cette enquête refusent les alternatives, un moment à la mode, entre l'équité et l'égalité, mais ils refusent aussi l'égalité à n'importe quel prix et le vieux soupçon à l'égard des plus pauvres n'est pas effacé par le scandale de la pauvreté.

Écrit sur un mode thématique – l'école, les impôts, la santé, l'origine ethnique, etc. –, ce livre est une mine d'informations solides pour les chercheurs. Il montre aussi à quel point les acteurs raisonnent, évaluent, critiquent, à quel point ils pensent leur vie sociale et la société dans laquelle ils vivent. Leurs idées et leurs sentiments ne sont ni des idéologies toutes faites, ni des réflexes de frustration répondant à leur seule situation. Mais si le traitement systématique d'une enquête enregistrant des opinions fonde la force et l'unité du livre dirigé par Michel Forsé et Olivier Galland, il pourrait en être aussi sa faiblesse, à moins de le considérer comme la première pièce d'un édifice plus ambitieux. En effet, il ne suffit pas de construire des moyennes et des variances pour comprendre comment se forment les perceptions et les jugements de justice, par quels systèmes d'information et de réseaux ils se déploient, quels sont les cadres politiques et normatifs, les philosophies sociales implicites qui organisent les jugements et les sentiments de justice. La nature du matériau écrase probablement le caractère « tragique » des conflits de justice, les indignations, les révoltes et les désespoirs qu'ils engendrent, mais aussi les contradictions entre ce qui vaut pour la société et ce qui vaut pour moi et pour mes proches, entre ce que je peux trouver juste et ce que je peux trouver bien. Il faut espérer que Les Français face aux inégalités et à la justice sociale soit la première étape d'un programme dont on peut attendre beaucoup parce qu'il scelle la rencontre, sinon les noces, de la sociologie avec la philosophie morale et probablement l'économie, qui ont un peu d'avance en la matière.